

**DELEGATION DE Madame Alexandra SIARRI**

**D-2011/605****Subvention d'équipement à Emmaüs pour la construction de 10 chalets pour l'hébergement d'urgence.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, et afin de contribuer à la résorption des squats sur la commune de Bordeaux, la Ville s'est mobilisée pour apporter un ensemble de solutions de logement, dans un cadre partenarial mené avec l'Etat, la CUB, et les autres collectivités.

Dans ce cadre, Emmaüs 33 a proposé de prendre en charge la réalisation de 10 chalets bois cours du Pré de Saint Maur, à Bacalan, à proximité des Bassins à Flots. Ces 10 chalets permettront d'offrir une solution de logement transitoire pour 20 personnes.

Il est proposé de verser une subvention de 25.000 € à Emmaüs pour cette opération, sur la base du plan de financement suivant :

**Dépenses**

<b>Nature des dépenses directement liées au projet</b>	<b>Montant total des dépenses</b>
Achat de 9 chalets de 16 m <sup>2</sup> et 1 chalet de 24 m <sup>2</sup>	164.525 €
Installations et raccordements	36.375 €
Total	199.900 €

## Plan de financement

<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Conseil Général de la Gironde	45.000 €	22,5
CUB	30.000 €	15
Ville de Bordeaux	25.000 €	12,5
Union Européenne	75.960 €	38
Sud Ouest Solidarité	16.200 €	8,1
Fonds propres	7.740 €	3,9
<b>Total</b>	<b>199.900 €</b>	<b>100</b>

Il vous est proposé en conséquence :

- 1) de décider d'une subvention de 25.000 € au bénéfice d'Emmaüs 33,
- 2) d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir avec l'association.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. LE MAIRE.** -

Mme SIARRI, une proposition consensuelle, j'imagine.

**MME SIARRI.** -

Monsieur le Maire, il s'agit d'une subvention d'équipement à Emmaüs pour la construction de 10 chalets à Bacalan à proximité des Bassins à Flots.

C'est une solution qui nous permettra d'accueillir 20 personnes pour un logement transitoire.

On peut dire que c'est une solution innovante et rapide.

Nous resterons évidemment vigilants sur la qualité de l'accompagnement social.

C'est un des dispositifs parmi tant d'autres qui ont été ouverts cette année : La Bagagerie ouverte bientôt, Prodomo, la maison relais rue Lachassaigne, et j'en passe.

Nous participons à hauteur de 12,5%.

Le Conseil Général, l'Etat et l'Europe sont évidemment les partenaires et les financeurs principaux.

On peut souhaiter et espérer que d'autres chalets poussent ailleurs dans d'autres communes qu'à Bordeaux.

**M. LE MAIRE.** -

Mme AJON

**MME AJON.** -

Très rapidement Monsieur le Maire, Mme SIARRI, chers collègues, pour dire que nous sommes enchantés de voir ce programme enfin sortir de terre.

Une seule petite interrogation sur la temporalité. Combien de temps, puisqu'il me semble que ce terrain a une autre vocation dans un avenir un peu plus lointain ?

**M. LE MAIRE.** -

Mme SIARRI, c'est une solution provisoire.

**MME SIARRI.** -

Le logement dans les chalets est provisoire.

**M. LE MAIRE.** -

Quelques années en attendant la réutilisation du terrain. On trouvera des solutions définitives, je l'espère.

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

C'est une très bonne opération dans le cadre du respect de la MOUS préfectorale. C'est le quartier de Bacalan qui a été à nouveau choisi. C'est normal, c'est un quartier très agréable, très solidaire, très motivé pour tout ce qui est lien social et intégration des populations d'origine différentes.

J'aimerais que ce quartier donne un peu l'exemple à d'autres quartiers de la Ville de Bordeaux sur d'autres opérations de ce type. Merci.

**M. LE MAIRE.** -

M. HURMIC

**M. HURMIC.** -

Nous aussi nous votons cette délibération, et j'ai envie de rajouter un mot, surtout suite à la vision de l'excellent film que nous avons vu mercredi dernier sur le Père Joseph qui nous a vraiment alertés sur les problèmes de logement des plus pauvres.

Donc on se rend compte vraiment qu'il y a des solutions qui sont nécessaires. Pour nous cela va dans le bon sens. Nous sommes heureux de la voter.

**M. LE MAIRE.** -

Comme Mme SIARRI je souhaite que bien des villes de la Communauté Urbaine voient fleurir aussi des villages Emmaüs. Ça serait très bien de répartir la charge. Il y a d'ailleurs quelques projets dans ce sens.

Tout le monde est d'accord ?

Parfait. Merci.